



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ DE L'AGRICULTURE

### Vingt-quatrième session

Rome, 29 septembre - 3 octobre 2014

### Agriculture familiale: nourrir le monde, préserver la planète

#### Résumé

En considération de l'importance des 500 millions d'exploitants familiaux dans le monde pour l'agriculture, 2014 a été proclamée Année internationale de l'agriculture familiale. Les exploitants familiaux sont indissociables:

- a) de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, puisqu'ils produisent des cultures variées représentant entre 56 et 80 pour cent de la production alimentaire mondiale;
- b) de la durabilité de la production agricole, s'agissant de la gestion durable des ressources naturelles et de la santé des écosystèmes, puisqu'ils gèrent environ 70 pour cent de l'ensemble des terres arables dans le monde;
- c) des économies locales, et plus spécialement des économies rurales.

Mais l'agriculture familiale doit relever d'immenses défis et les exploitants familiaux présentent des profils très variés, allant du petit exploitant travaillant pour sa subsistance à la grande entreprise familiale. Ces exploitants partagent cependant de nombreux points communs et préoccupations.

Il est essentiel d'adopter des définitions nationales qui permettront la mise sur pied de politiques, de programmes, de stratégies et de partenariats spécifiques pour donner aux exploitants familiaux les moyens de relever ces défis, et aussi pour améliorer la qualité des données sur l'agriculture familiale, ce qui contribuerait à l'élaboration de politiques, de programmes et de stratégies mieux étayés et ciblant simultanément les trois piliers du développement durable.

Grâce aux activités de sensibilisation, à la stratégie de plaidoyer et au processus de consultation sur les politiques – qui a pour l'heure pris la forme des dialogues régionaux – mis en œuvre dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, on est parvenu à améliorer les connaissances et les informations, et à sensibiliser le public à l'agriculture familiale. Par conséquent, le Comité est invité à affirmer l'importance de l'agriculture familiale et la valeur des activités menées à ce jour au titre de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



m1163f

**Suite que le Comité est invité à donner**

Le Comité est invité à:

- a) affirmer l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et les économies locales, ainsi que la nécessité, pour les États membres, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes, des stratégies et des partenariats efficaces et spécifiques;
- b) affirmer qu'il est important de mettre au point des critères communs pour élaborer des définitions et des typologies de l'agriculture familiale, d'effectuer des analyses et de développer des indicateurs afin de mieux évaluer la situation actuelle et future des différents types d'exploitants familiaux et de petits exploitants.

*Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Caterina Batello

Fonctionnaire principale chargée de l'agriculture, Division de la production végétale et de la protection des plantes

Tél.: +39-06 570 53643

## I. Introduction

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, et la FAO facilite la mise en œuvre des activités liées à cet événement au travers d'un Comité directeur international multipartite. L'Année internationale a déjà permis de mettre en avant l'agriculture familiale, et notamment le rôle essentiel que celle-ci joue dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. Grâce à une série de dialogues régionaux, on a pu recenser les caractéristiques régionales et les obstacles qui entravent l'amélioration des moyens d'existence des exploitants familiaux. Le présent document montre à quel point l'agriculture familiale est importante dans le monde et présente les activités menées au titre de l'Année internationale, notamment les dialogues régionaux.

## II. Qu'est-ce que l'agriculture familiale?

2. Aux termes du plan directeur de l'Année internationale de l'agriculture familiale, approuvé par le Comité directeur international multipartite, l'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. Elle permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole qui est gérée et conduite par une famille et repose principalement sur la main-d'œuvre familiale, tant celle des femmes que celle des hommes<sup>1</sup>. La suite du présent document s'appuie sur cette conception de l'agriculture familiale.

## III. L'importance de l'agriculture familiale

3. L'Année internationale de l'agriculture familiale permet d'affirmer l'importance de l'agriculture familiale, et son ouverture a déjà permis de donner de la visibilité à ce thème et de multiplier les travaux de recherche à ce propos. On notera que l'absence de données portant spécifiquement sur l'agriculture familiale est un problème récurrent. On aborde ci-après quelques-uns des domaines dans lesquels l'agriculture familiale joue un rôle très important.

### A. Sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle mondiale

4. Si l'on s'en tient à la définition présentée ci-dessus, on peut affirmer sur la base de chiffres récents de Lowder, Skoet et Singh<sup>2</sup> et de la FAO<sup>3 4 5</sup> que la grande majorité des exploitations agricoles dans le monde (plus de 90 pour cent) sont des exploitations familiales. On dénombre au moins 500 millions d'exploitants familiaux, qui contribuent beaucoup à la production agricole mondiale, à raison d'au moins 56 pour cent<sup>6</sup>, voire à raison de plus de 80 pour cent<sup>7</sup>. Les exploitants familiaux exploitent entre 60 et 85 pour cent des terres dans l'ensemble des régions du monde, sauf en Amérique

---

<sup>1</sup> FAO. 2013a. International Year of Family Farming 2014. Master Plan (final version). Page consultée le 17 juin 2014 ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/iyff/docs/Final\\_Master\\_Plan\\_IYFF\\_2014\\_30-05.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/iyff/docs/Final_Master_Plan_IYFF_2014_30-05.pdf)).

<sup>2</sup> Lowder, S., Skoet, J., et Singh, S. 2014. What do we really know about the number and distribution of farms and family farms in the world? Background paper for The State of Food and Agriculture 2014. FAO, Rome. Page consultée le 17 juin 2014 (<http://www.fao.org/docrep/019/i3729e/i3729e.pdf>).

<sup>3</sup> FAO. 2014a. The State of Food and Agriculture 2014: Innovation in family farming. Rome.

<sup>4</sup> FAO. 2014b. Année internationale de l'agriculture familiale – Infographie. Page consultée le 27 mai 2014 (<http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/fr/c/230931/>).

<sup>5</sup> Les documents FAO 2014a et FAO 2014b utilisent des méthodes différentes pour déterminer le pourcentage d'exploitations familiales ainsi que le pourcentage des terres que celles-ci exploitent. Les chiffres du document FAO 2014a se fondent sur les critères de la propriété familiale et de la prédominance de la main-d'œuvre familiale et sur un échantillon de 52 et de 30 pays, respectivement. L'approche est différente pour le document FAO 2014b: on y inclut les définitions nationales et le critère de l'exploitant seul et on y utilise les chiffres sur les petits exploitants en substituts des chiffres pour les exploitations familiales. Ces chiffres s'appuient sur un échantillon de 98 pays et territoires pour le pourcentage d'exploitations familiales et de 99 pays et territoires pour le pourcentage des terres détenues par les exploitants familiaux.

<sup>6</sup> FAO. 2014. Année internationale de l'agriculture familiale – Infographie. Page consultée le 5 juin 2014 (<http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/fr/c/230931/>).

<sup>7</sup> FAO. 2014. The State of Food and Agriculture 2014: Innovation in family farming. Rome.

du Sud, où ils exploitent 18 pour cent des terres arables<sup>8</sup>. Par ailleurs, l'efficacité de leur production par hectare est meilleure que celle des exploitants non familiaux<sup>9</sup>. Les exploitations familiales sont très variées: il peut s'agir de petites exploitations de moins d'un hectare qui contribuent à la stratégie de subsistance du ménage ou de très grandes exploitations gérées comme des entreprises commerciales complexes. Cela étant, 84 pour cent de toutes les exploitations font moins de deux hectares<sup>10</sup>. Ces chiffres montrent bien que l'agriculture familiale et la petite agriculture sont indissociables de la sécurité alimentaire mondiale.

5. Selon le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)<sup>11</sup>, les exploitants familiaux assurent, à l'échelle mondiale, plus de 90 pour cent de la production de cacao, de coton et de café. Au Brésil, selon la définition officielle nationale, les exploitants familiaux produisent différents aliments, notamment 70 pour cent du manioc et des haricots du pays<sup>12</sup>. En raison de la variété de leur production, les exploitants familiaux contribuent aussi beaucoup à la sécurité nutritionnelle. En plus de contribuer à la nutrition, les exploitants familiaux, y compris les petits exploitants, pourraient aussi contribuer à renforcer la sécurité alimentaire si on leur donnait les moyens nécessaires pour réduire leurs pertes après récolte. Par ailleurs, une mauvaise manutention et un mauvais stockage peuvent entraîner la perte de précieux micronutriments. Rien qu'en Afrique, la quantité de céréales perdue sur une année suffirait à nourrir 48 millions de personnes<sup>13</sup>.

## B. Durabilité de la production agricole

6. En raison de l'étendue des terres exploitées par les exploitants familiaux (femmes et hommes), les pratiques de ces personnes ont aussi des incidences importantes sur les écosystèmes et les ressources naturelles. Dès lors, si l'on veut rendre la production agricole durable au niveau mondial, il faut mettre les exploitants familiaux au premier plan.

7. Travaillant de grandes étendues de terres dans le monde, les exploitants familiaux sont confrontés à la dégradation du sol et de l'eau. Sur certains sols d'Afrique, la dégradation a entraîné une diminution des rendements qui a atteint jusqu'à 40 pour cent, et on estime qu'elle a fait reculer la productivité des sols d'Afrique de 8,2 pour cent en moyenne<sup>14</sup>.

8. L'agriculture utilise aujourd'hui 70 pour cent de l'ensemble des prélèvements d'eau douce dans le monde, et la quantité d'eau utilisée dans le secteur devrait encore s'accroître de 19 pour cent d'ici 2050. Par ailleurs, selon les projections, le changement climatique va modifier les régimes des températures et des précipitations, ce qui va accroître l'intensité et la fréquence des événements météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes et les sécheresses<sup>15</sup>.

9. Les systèmes agricoles intégrés, dans lesquels on produit plusieurs types de cultures, de fruits, de légumes et de produits animaux, peuvent être de quatre à dix fois plus productifs que de grandes exploitations à culture unique. Dans les exploitations où l'on pratique la polyculture, c'est-à-dire la production de plusieurs cultures dans un seul et même espace, on constate des gains de rendement de

<sup>8</sup> FAO. 2014. Année internationale de l'agriculture familiale – Infographie. Page consultée le 27 mai 2014 (<http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/fr/c/230931/>).

<sup>9</sup> FAO. 2014. The State of Food and Agriculture 2014: Innovation in family farming. Rome.

<sup>10</sup> FAO. 2014. The State of Food and Agriculture 2014: Innovation in family farming. Rome.

<sup>11</sup> CIRAD. 2013. *Les agricultures familiales du monde*. Montpellier, France.

<sup>12</sup> Ministère brésilien du développement agricole. Pas de date. Programme Mais Aliments.

<sup>13</sup> Banque mondiale, National Resources Institute et FAO. 2011. Missing Food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa. Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington D.C.

<sup>14</sup> Nellemann, C., MacDevette, M., Manders, T., Eickhout, B., Svihus, B., Prins, A. G. et Kaltenborn, B. P. (sous la direction de). Février 2009. The environmental food crisis – The environment's role in averting future food crises. A UNEP rapid response assessment. Programme des Nations Unies pour l'environnement, GRID-Arendal, Nairobi.

<sup>15</sup> GIEC. 2007. Bilan 2007 des changements climatiques. Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni.

l'ordre de 20 à 60 pour cent<sup>16</sup>. Cet aspect est particulièrement intéressant puisque l'utilisation d'une grande variété de cultivars est l'une des caractéristiques des exploitants familiaux et des systèmes agricoles traditionnels dans les pays en développement<sup>17</sup>.

### C. Économies locales

10. Sur le plan économique, l'agriculture familiale offre un moyen de stimuler les économies locales, en particulier quand elle est assortie de politiques spécifiques en faveur de la protection sociale et du bien-être des communautés. Comme l'indique un rapport du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les mesures de développement en faveur des petits exploitants stimulent les entreprises locales et rurales et la création d'emplois<sup>18</sup>. S'agissant des investissements dans l'agriculture, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale a par ailleurs constaté que la majorité des investissements réalisés dans la petite agriculture l'étaient par des familles de petits exploitants<sup>19</sup>.

## IV. Année internationale de l'agriculture familiale

11. L'Année internationale de l'agriculture familiale trouve son origine dans une initiative lancée en 2008 par le Forum rural mondial. Inspirée par le travail de plus de 350 organisations de 60 pays, sur cinq continents, la Conférence de la FAO a, à sa trente-septième session, proposé que les Nations Unies proclament 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, ce que l'Assemblée générale des Nations Unies a fait officiellement à sa soixante-sixième session.

12. La FAO a été invitée à faciliter la mise en œuvre de l'Année internationale, en collaboration avec les gouvernements, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le FIDA, le Consortium des centres internationaux de recherche agronomique (GCRAI) et d'autres organisations compétentes.

### A. Principaux objectifs

13. Le plan directeur de l'Année internationale de l'agriculture familiale énonce les quatre grands objectifs ci-après:

- 1) apporter un appui à l'élaboration de politiques favorables à une agriculture familiale durable et encourager les gouvernements à créer l'environnement propice (politiques porteuses, actes législatifs utiles, planification participative pour le dialogue sur les politiques, investissements pour la mise en œuvre);
- 2) améliorer la diffusion des connaissances, la communication et la sensibilisation du public;
- 3) mieux comprendre les besoins, le potentiel et les contraintes de l'agriculture familiale pour fournir un appui technique;
- 4) créer des synergies pour renforcer le développement durable.

14. Le Comité directeur international et le Secrétariat de l'Année internationale ont mené leurs activités sur la base de ces objectifs.

---

<sup>16</sup> Rosset, P. M. 1999. The Multiple Functions and Benefits of Small Farm Agriculture in the Context of Global Trade Negotiations. Policy Brief 4. Food First/Institute for Food and Development Policy. Page consultée le 17 juin 2014 (<http://www.foodfirst.org/en/node/246>).

<sup>17</sup> Jarvis, D. et al. 2008. A global perspective of the richness and evenness of traditional crop-variety diversity maintained by farming communities. Proceedings of the National Academy of Sciences 105:5326-5331.

<sup>18</sup> FIDA et PNUE. 2013. Smallholders, food security, and the environment, p. 11. FIDA, Rome. Page consultée le 27 mai 2014 ([http://www.unep.org/pdf/SmallholderReport\\_WEB.pdf](http://www.unep.org/pdf/SmallholderReport_WEB.pdf)).

<sup>19</sup> Groupe d'experts de haut niveau. 2013. Paysans et entrepreneurs: investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. Page consultée le 17 juin 2014 ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Report-6\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-6_FR.pdf)).

## B. Principales activités menées à ce jour

### *Dialogues régionaux*

15. Des dialogues régionaux ont été organisés dans les régions Asie, Europe, Amérique latine, Proche-Orient et Afrique du Nord, Amérique du Nord et Afrique subsaharienne.
16. On trouvera ci-après la synthèse des grandes conclusions communes à tous les dialogues; on y aborde les politiques nécessaires pour renforcer l'autonomie des exploitants familiaux ainsi que les défis à relever et les efforts à déployer en la matière.
17. Les participants ont estimé que la définition proposée dans le plan directeur était assez souple pour stimuler les débats. Ils ont souligné la diversité de l'agriculture familiale et ont appelé à l'examen et à l'adoption de critères aux niveaux national et régional. Ils ont demandé à la FAO d'apporter un appui technique et son savoir-faire au niveau des pays en vue de trouver des définitions et des critères. L'agriculture familiale n'est pas cantonnée à la sphère agricole: elle est aussi un mode de vie caractérisé par l'utilisation durable des ressources naturelles, le respect de la biodiversité et un lien fort avec les habitudes alimentaires et les marchés locaux.
18. Les exploitants familiaux ont un rôle essentiel à jouer dans l'éradication de la faim et de la pauvreté, la garantie de la cohésion sociale, la création d'emplois et l'utilisation durable des ressources naturelles. L'agriculture familiale pourrait nous permettre de faire face à l'accroissement de la demande alimentaire au niveau mondial. On s'accorde à dire que l'agriculture familiale peut accroître l'approvisionnement alimentaire et améliorer les conditions d'existence des populations les plus vulnérables des zones rurales. Cependant, la mondialisation rapide du secteur alimentaire, les menaces émanant de l'agriculture commerciale à grande échelle et de l'industrie extractive, les changements environnementaux découlant du changement climatique, le mauvais accès aux marchés, aux actifs, aux intrants, aux technologies et aux services de vulgarisation et les politiques défavorables empêchent les exploitants familiaux de réaliser pleinement leur potentiel.
19. Pour renforcer les moyens des exploitants familiaux, il est essentiel d'élaborer des cadres juridiques et des politiques favorables à l'agriculture familiale, de donner la priorité à cette agriculture dans la politique macroéconomique, dans les échanges internationaux et dans les processus multilatéraux, de créer des plateformes multipartites au niveau national pour l'agriculture familiale et d'élaborer des politiques et des programmes spécifiques au secteur et qui tiennent compte des caractéristiques du pays visé.
20. Il est aussi essentiel de garantir l'accès aux ressources aux fins de financement et d'investissement en mettant mieux à profit les institutions financières, les instruments de crédit et les procédures bancaires existants, en créant de nouvelles institutions proposant des procédures d'octroi de crédit simplifiées et adaptées aux réalités des exploitants familiaux, ou en renforçant les institutions le faisant déjà, en créant des dispositifs d'assurance et de garantie pour réduire le risque inhérent à l'octroi d'un crédit à une entreprise agricole et en favorisant la création et le développement de dispositifs de microcrédit ruraux et d'institutions financières axées sur l'agriculture familiale.
21. L'accès à la terre et aux ressources naturelles est indispensable dans une optique de pérennisation des activités des exploitants familiaux. Il convient à cet égard de garantir l'accès à la terre, de faciliter l'octroi des titres fonciers, de garantir les droits fonciers, de compléter et/ou de modifier les lois de façon à protéger les droits des petits propriétaires, de mettre l'accent sur la nécessité de réglementation de l'utilisation des terres et des pâturages communaux pour empêcher l'accaparement de la terre et de l'eau et de mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
22. Les exploitants familiaux sont souvent confrontés à des conditions difficiles sur les marchés, notamment le coût élevé de leurs intrants et le faible prix de leurs produits. Les pays doivent adopter une stratégie commerciale pour le secteur qui comprendrait notamment les éléments ci-après: i) la promotion des marchés locaux; ii) la promotion de la commercialisation collective, qui permettrait aux acteurs de surmonter les restrictions de volume, de réduire leurs coûts et de négocier de meilleures

conditions; iii) la valorisation des produits de l'agriculture familiale (par exemple en définissant des règles d'origine ou en créant des labels pour différencier les produits); iv) l'amélioration des aspects logistiques, en particulier la communication, le stockage et le transport. Les exploitants familiaux auront ainsi accès aux marchés et seront intégrés dans les chaînes de valeur.

23. Il convient d'envisager la création de nouveaux types d'instituts de recherche et de vulgarisation, qui mettent les exploitants familiaux au cœur du débat et qui ne les voient pas comme de simples utilisateurs finaux des outils techniques. Il est essentiel d'améliorer les services de recherche et de vulgarisation pour aider les exploitants familiaux à s'adapter à l'impact du changement climatique, puisqu'ils constituent une population à haut risque. D'aucuns ont fait remarquer que l'on pouvait s'attaquer aux problèmes causés par la multiplication et la dispersion des exploitations familiales en créant des organisations de producteurs fortes, par exemple des associations ou des coopératives.

24. Les revenus que gagnent les femmes et les actifs dont elles sont propriétaires ne traduisent pas l'importance de leur rôle dans l'agriculture familiale, alors qu'elles travaillent beaucoup sur les exploitations familiales. Il faut mettre sur pied des campagnes d'information et de sensibilisation sur le rôle que peuvent jouer les femmes dans la gestion des exploitations familiales, pour offrir aux femmes un meilleur accès à la terre, au crédit et aux technologies, puisque les hommes sont aujourd'hui mieux lotis à cet égard.

25. Les jeunes s'intéressent de moins en moins à l'agriculture familiale et cherchent plutôt un emploi dans les zones urbaines ou des perspectives dans d'autres secteurs. Garantir l'accès à des marchandises, à des services et à des possibilités d'emploi de qualité permettrait de convaincre davantage de jeunes de rester proches de l'exploitation familiale. Les gouvernements doivent investir davantage dans les zones rurales et dans l'agriculture. Il importe de créer des programmes et des projets qui ciblent spécifiquement les jeunes agriculteurs et qui leur donnent un accès privilégié à la terre, au crédit et aux connaissances techniques.

26. En dehors des dialogues régionaux, il est prévu de mener les grandes activités ci-après dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

- Le Dialogue mondial se tiendra les 30 et 31 octobre 2014. Il permettra de conclure en point d'orgue le processus de dialogue sur les politiques lancé par les six dialogues régionaux et qui aura duré un an.
- La mise au point de critères communs pour l'élaboration de définitions et de typologies sur l'agriculture familiale aux niveaux national et régional et la plateforme de connaissances web sur l'agriculture familiale sont deux domaines d'action importants de l'Année internationale. Le groupe de travail sera composé d'experts qui seront chargés de mettre au point des critères et des lignes directrices pour aider les pays à élaborer des définitions et des typologies claires de l'agriculture familiale aux niveaux national et régional. Il fournira un ensemble de définitions et de méthodes qui serviront à cerner le concept d'agriculture familiale aux niveaux national, régional et mondial, définira des critères communs et des méthodes qu'il faudra adapter aux niveaux national et régional, et fera des recommandations pour l'amélioration de la collecte de données aux niveaux de l'exploitation et du ménage.
- Deux consultations sont en cours dans le cadre du Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Elles portent toutes deux sur les liens unissant l'agriculture familiale, les questions de parité et les jeunes.

27. Afin d'accorder une place importante à l'agriculture familiale dans les activités de la FAO, on travaille à l'intégration de cette initiative dans le Cadre stratégique de l'Organisation et dans les activités de préparation de l'Année internationale des sols, en 2015, et du cadre pour l'après-2015.

## V. Suite que le Comité est invité à donner

28. Les recherches consacrées à l'importance de l'agriculture familiale et aux conclusions des dialogues régionaux ont permis de faire ressortir les grands points suivants:
- a) L'absence de définitions nationales de l'agriculture familiale dans la plupart des régions du monde entrave la mise sur pied de politiques, de programmes et de stratégies spécifiques et efficaces qui permettraient de s'attaquer aux difficultés que rencontrent les exploitants familiaux. En raison de l'absence de critères communs qui permettraient d'élaborer des définitions et des typologies de l'agriculture familiale aux niveaux national et régional, on dispose de peu de données statistiques au niveau des exploitations.
  - b) Il importe d'effectuer des analyses et de développer des indicateurs afin de mieux évaluer la situation actuelle et future des différents types d'exploitants familiaux et de petits exploitants.
  - c) Les exploitations familiales et les petites exploitations sont très variées, sont indissociables de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et contribuent beaucoup à la production alimentaire, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. On a mis en avant leur capacité à utiliser très efficacement une base de ressources naturelles pour la fourniture de nourriture et d'autres services écosystémiques.
29. Le Comité est invité à:
- a) affirmer l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et les économies locales, ainsi que la nécessité, pour les États membres, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes, des stratégies et des partenariats efficaces et spécifiques;
  - b) affirmer qu'il est important de mettre au point des critères communs pour élaborer des définitions et des typologies de l'agriculture familiale, d'effectuer des analyses et de développer des indicateurs afin de mieux évaluer la situation actuelle et future des différents types d'exploitants familiaux et de petits exploitants.